Appréhender les enjeux liés à l'organisation du service des agents pour les cadres

Profil(s) des stagiaires
Cadres (chefs d'établissement, adjoints et responsables RH) en charge de l'organisation du service des agents.

Prérequis
Aucun

Enjeux et objectifs de la formation
Cette formation est destinée aux cadres en charge de l'organisation du service des agents (chefs d'établissement, adjoints et responsables RH). Elle vise à leur proposer une méthodologie permettant d'appréhender l'organisation du service des agents, ses enjeux et sa possible évolution.

Objectifs pédagogiques
A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser les éléments de langage relatifs à l'organisation de service ;
- Repérer les textes règlementaires incontournables
- Evaluer la charge d'activité d'une organisation de service
- Identifier la gestion des heures
- Evaluer la faisabilité d'un cycle de travail
- Identifier les sources d'optimisation des services et les facteurs de dérives
- Mettre en œuvre une nouvelle organisation de service et assurer une conduite au changement

Contenu détaillé du programme
Jour 1 :

- **Organigramme de référence**
  Méthodologie et règles
  Effectif de référence
  Heures supplémentaires frictionnelles
- **Organisation de service**
  Organigramme appliqué
  Schéma d'organisation
  Durée moyenne hebdomadaire
  Cycles de travail

Jour 2 :

- **La règlementation de la gestion des temps**
  Les différents régimes de comptabilisation des heures
  Les astreintes
  Horaires variables
  Charte des temps
  Charte de gestion
  Méthodes de comptabilisation des heures
  Les congés et autorisations d'absences
- **Le suivi et la gestion**
  Les effectifs

N° Harmonie :

Session 1 : **51862877**

Date limite d'inscription :

Session 1 : 04/09/2026

Durée : 3 jours

Dates :

Session : Du 3 novembre 2026 (14h) au 6 novembre 2026 (12h)

Horaires :

Mardi: 14h-17h
Mercredi: 9h-12h/14h-17h
Jeudi : 9h-12h/14h-17h
Vendredi : 9h-12h
**horaires susceptibles d'être modifiés*

Lieu de formation : Énap
440 avenue Michel Serres
CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenants :

Anthony FAILLER, chef du bureau EX1
Sébastien DHAUSSY, chef de la section organisation, bureau EX1

Modalités d'inscription :

Agents pénitentiaires :
S'inscrire via le Portail SIRH Harmonie

Nombre de places :
20 par session

Jour 3 :

- **Le suivi et la gestion (suite)**
  Les points de vigilance et facteurs de dérives
  L'absentéisme
  Les heures supplémentaires
  Les outils d'analyses
  Le rôle du planificateur

- **Conception d'un projet de service**
  Organigramme appliqué
  Calcul de DHM
  Répartition des postes par organisation
  Faisabilité d'élaboration de mise en œuvre d'un cycle
  Choix des cycles
  Evaluation du coût des organisations de service
  Outils à dispositions des établissements
  Cas pratiques

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, exercices, cas pratiques

Documentation

Les documents ressources seront remis aux stagiaires à l'issue de la session

Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : les acquis de la formation seront évalués tout au long de la formation par le biais d'exercices de stabilisation et de cas concrets

- **Évaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux

- **Evaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire

Responsable de formation :
kathy.ftais@justice.fr

Assistante de formation :
Amandine.nock@justice.fr

Pour vous mettre en lien avec la correspondante handicap et/ou la référente formation inclusion, transmettez votre demande au responsable de la formation mentionné ci-dessus.

100% des stagiaires satisfaits ou très satisfaits